



Texte pour les journaux des municipalités et des associations riveraines du territoire de la MRC du Granit

Soyons engagés dans la protection des cours d'eau

Un mot de Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

Au moment d'écrire ces lignes, il me tarde de sortir du bureau pour parcourir nos beaux rivages et passer concrètement à l'action. Toutefois, l'hiver est pour moi un temps de planification, de gestion et de formation essentiel aux tâches à réaliser pour la protection et la conservation de nos plans d'eau. Récemment, j'ai eu l'occasion de m'impliquer dans le dossier des plantes exotiques envahissantes alors que j'ai préparé une campagne de sensibilisation régionale, qui je l'espère, recevra le financement espéré pour sa réalisation sur les deux prochaines années. Dans les prochains mois, j'entamerai, de concert avec les acteurs du milieu, la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Granit qui vise à assurer une meilleure protection et utilisation durable de nos milieux humides. J'ai fait récemment de bons contacts avec les secteurs agricoles et forestiers pour m'impliquer dans des ateliers de formation et de sensibilisation. J'ai été aussi sollicité par plusieurs associations riveraines pour du transfert de connaissance, du réseautage et d'autres services, comme de l'accompagnement en pré projet en vue d'un dépôt au Fonds bassin versant de la MRC.

Proactive en environnement, la MRC du Granit va bien au-delà de ses obligations légales qui concernent particulièrement l'écoulement des eaux (embâcles, barrages de castors, ponceaux, etc.). Le poste que j'occupe à temps plein comme coordonnateur à la gestion des cours d'eau me permet aussi de soutenir nos municipalités, notamment dans l'application de la réglementation en matière de cours d'eau et dans la gestion des dossiers d'infractions majeures nécessitant des remises en état. J'accompagne également les municipalités pour la conformité des installations septiques susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais il est possible d'observer de grands et de petits gains.

Les six dernières années que je viens de compléter au sein de l'équipe de la MRC du Granit me permettent de réaliser à quel point nos activités humaines peuvent avoir un grand impact pour la qualité de l'eau. Je souhaite aborder ici la question de la pollution diffuse. Cette dernière se qualifie comme des apports réguliers de polluant (sédiments et nutriments) provenant de source généralement continue, dont l'intensité varie selon les activités. Une de ces sources est le drainage nécessaire à nos activités. Que ce soit le drainage de nos chemins publics, le drainage des terres agricoles, le développement des chemins forestiers, les réseaux pluviaux en milieu

urbain ou le développement résidentiel et commercial, nous souhaitons toujours évacuer l'eau au plus vite. Tout ce drainage crée un réseau hydrographique artificiel qui surcharge le réseau hydrographique naturel. Constamment en adaptation à des débits toujours plus importants, les cours d'eau n'ont d'autre choix que de s'éroder pour laisser passer le surplus. Résultats à long terme : érosion, sédimentation et comblement des cours d'eau et des lacs. Ajoutons à cela les changements climatiques qui intensifient les épisodes de précipitation et qui provoquent des changements drastiques de température. Ce mélange de conditions amène d'importantes problématiques de sédimentation des cours d'eau.

Qui freinera les impacts environnementaux de nos activités ? D'abord, des municipalités soucieuses de préserver la ressource en eau et qui mettent en pratique la bonne gestion des fossés routiers, en encadrant mieux les travaux de drainage et en investissant dans des ouvrages de rétention des eaux de pluie ! Des producteurs agricoles et forestiers s'engageant dans de saines pratiques agroenvironnementales ! Des promoteurs qui comprennent l'importance d'une saine gestion des eaux de ruissellement ! Des associations de lac qui informent les autorités de l'arrivée d'eau trouble dans les lacs et qui collaborent à trouver et à mettre en œuvre des solutions ! Mais aussi, un gouvernement qui applique et soutient des politiques respectueuses des cours d'eau ! Oui, nous sommes dans la bonne direction, mais que restera-t-il quand nous y serons arrivés ? Le petit ruisseau pas loin de chez moi, où nous pouvions autrefois y pêcher notre souper quand j'étais petit, me rappelle souvent pourquoi j'ai choisi ce métier.

Je vous encourage à poursuivre, même intensifier vos efforts pour la protection des cours d'eau. Sans être alarmiste, soyons porteurs d'une vision et d'un message clair, mais soyons surtout engagés. Impliqués au sein de votre municipalité ou d'une association riveraine, vous pourrez sans doute y faire une plus grande différence !

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine activité !

Rémi Morin